

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mil vingt cinq, le seize mai, le conseil municipal de la commune de ST BONNET DES QUARTS s'est réuni, en session ordinaire, sous la présidence de M. DUPUIS, Maire, salle de la mairie, à vingt heures

Etaient présents : M, DUPUIS, Maire, MM. MURAT, ETAY, ANDRO, Adjoint, Mmes HOCINE, VINCENT, M. CHEVALIER

Absente excusée : Elodie LAVERT donne procuration à Christian DUPUIS

Absents : Yann VALLO, Alain SENDRA

Secrétaire élue pour la séance : Jean Noël ETAY

Date de la convocation : 6 mai 2025

Le procès verbal du précédent Conseil Municipal n'appelle aucune observation et est approuvé à l'unanimité.

2025-26/ OBJET : Association Sportive collège Jean Papon : demande de subvention

M. le Maire expose au Conseil un courrier de l'Association Sportive du collège de La Pacaudière, sollicitant la commune pour une subvention pour les élèves de la commune participant aux pratiques sportives. Il précise que 3 élèves de la commune sont inscrits.

M. le Maire propose la participation de 20 € par élève.

Après en avoir délibéré, le Conseil à l'unanimité, décide de verser la somme de 60 € à l'Association Sportive du collège de La Pacaudière pour les trois élèves de St Bonnet des Quarts participant.

Ont signé au registre M. le Maire et la secrétaire de séance

Le secrétaire de séance
Jean Noël ETAY



Le Maire
Christian DUPUIS

